



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

CDP-250905
Université de Moncton
12^e réunion du
COMITÉ DE LA PLANIFICATION
Le 9 septembre 2025 à 13 h 30
À distance – Microsoft Teams

Présences

Youssef Bihbousse	Michelle Landry
Alex Brownstein	Mathieu Lang
Annie Hélène Boudreau	Francis LeBlanc
Natalie Carrier	Sophie LeBlanc Roy
Lynne Castonguay	Karine McLaren
Gabriel Cormier	Gérard Poitras
Jeanne Mance Cormier	Andrée Roy
Mélanie Cwikla	Gilles Roy, président
Elizabeth Dawes	Céline Surette
Mireille Demers	Jean-François Thibault
Lambert Giner	Stéphanie Wheaton
Micheline Gleixner	

Observatrice et observateur

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Jérémie B. Dupuis, chercheur institutionnel

Personnes excusées

Denis Boucher
Annie Hélène Boudreau
Anik Dubé
Sébastien Deschênes
Florin Filip
Sylvie Morin
Denis Prud'homme
Paul Ward, directeur de la Direction des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux gens et constate le quorum. Il déclare la réunion ouverte à 13 h 30.

Le président souligne la présence de Mélanie Cwikla, nouvelle vice-rectrice du campus de Shippagan, et de Karine McLaren, doyenne par intérim de la Faculté de droit.

2. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CDP-250905

Jean-François Thibault, appuyé par Karine McLaren, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CDP-250509

R : 02-CDP-250905

Francis LeBlanc, appuyé par Mirelle Demers, propose :

« Que le procès-verbal CDP-250509 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Autres

Aucun point n'est soulevé.

6. AVANT-PROJET POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRADUCTION ET RÉDACTION PROFESSIONNELLES

Invité : Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS)
Documents : Formulaire - Avant-projet et Justification

Présentation

Le vice-doyen de la FASS présente l'avant-projet portant sur la création d'un programme de maîtrise en traduction et rédaction professionnelles. Il indique que le projet prévoit l'abolition des programmes de baccalauréats en traduction et la création du nouveau programme professionnel de deuxième cycle. Les points suivants sont précisés :

- **Constat d'une baisse des inscriptions aux baccalauréats en traduction, tendance pancanadienne¹.**
- **Proposition de remplacer les baccalauréats par une maîtrise professionnelle, suivant le modèle européen et la tendance observée au Canada (exemples : Ottawa, Montréal, Concordia).**

¹ Les éléments en gras ont été générés par l'IA à l'aide de la transcription de la réunion. La vérification a été faite par le Secrétariat général et les éléments furent ajustés au besoin.

- **Objectif : répondre aux besoins du marché, intégrer les technologies langagières et l'intelligence artificielle, offrir des cours en présentiel et à distance pour élargir le recrutement.**
- **Discussion sur le nombre de crédits (proposition initiale de 60 crédits, suggestion d'ajuster à 45-48 crédits pour rester compétitif et accessible).**
- **Collaboration envisagée avec le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) et la Faculté de droit pour des cours spécialisés (ex. rédaction juridique).**
- **Conditions d'admission : ouverture à des diplômés de diverses disciplines, test de compétences langagières à l'entrée.**
- **Possibilité d'offrir des certificats ou diplômes intermédiaires pour attirer une clientèle diversifiée.**

Principaux échanges :

- **Questions sur l'impact du nouveau programme sur le recrutement, la rédaction professionnelle, la synergie et collaboration avec le CTTJ, et la transition entre les anciens et nouveaux programmes.**
- **Consensus sur la nécessité de viser un programme de 45 crédits pour la maîtrise, avec un tronc commun et des options.**
- **Importance d'ajuster la politique de bourses pour les cycles supérieurs et les programmes professionnels.**
- **Discussion sur la modalité bimodale (présentiel et à distance), déjà expérimentée avec succès dans certains cours.**
- **Nécessité d'un protocole de transition pour les personnes étudiantes actuellement inscrites au baccalauréat.**
- **Le cours de rédaction juridique pourrait s'inscrire dans la nouvelle mouture du programme de 2^e cycle.**
- **Est-il possible de considérer la création d'un diplôme de 2^e cycle lors de la création de la maîtrise?**

Le vice-doyen précise que la mineure en compétences rédactionnelles avancées est indépendante du programme de baccalauréat en traduction. Cette mineure ne sera pas abolie. En revanche, la mineure en traduction sera abolie du fait qu'elle est constituée de cours TRAD uniquement. Le Département souhaitera peut-être continuer à offrir, selon les ressources dont il disposera, quelques cours TRAD de 1^{er} cycle (p. ex. *Initiation à la traduction, Interférences linguistiques*) qui sont d'intérêt général.

Le CDP note que le nouveau programme de maîtrise sera offert aux autres disciplines. Le vice-doyen indique que le Département de traduction et des langues dispose des ressources professorales pour assurer l'offre de ce nouveau programme.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CDP-250905

Jean-François Thibault, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Comité de la planification donne son approbation à l'avant-projet pour la création de la maîtrise d'environ 45 crédits en traduction et rédaction professionnelles, étant entendu que ce projet sera soumis aux comités des programmes d'ici le 31 décembre 2026. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. CHANGEMENT DU NOM DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Invité : Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales
Document : Appellation du Département d'anglais

Le vice-doyen présente le dossier portant sur la proposition de renommer le Département d'anglais afin qu'il porte dorénavant le nom *Département d'études anglaises*. Ceci permettra de mieux refléter sa vocation et de s'aligner avec les autres universités canadiennes.

Le vice-doyen indique que cette proposition fait suite à l'exercice d'évaluation externe du programme d'études en anglais.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-CDP-250905

Jean-François Thibault, appuyé par Andrée Roy, propose :

« Que le Comité de la planification recommande au Sénat académique d'accepter de renommer le Département d'anglais pour qu'il porte le nouveau nom Département d'études anglaises. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT PORTANT SUR LA DIVERSITÉ DU SECTEUR ACADEMIQUE - 2024

Invité : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel

Document : Rapport sur la diversité du secteur académique - 2024

M. Dupuis, chercheur institutionnel, présente plusieurs tableaux qui brossent un portrait de la diversité retrouvée dans le secteur académique (trois campus). Les données datent du 1^{er} octobre 2024. Elles excluent les personnes chargées de cours. Les catégories étudiées sont les suivantes :

- Distribution des statuts d'emploi
- Distribution des rangs de postes
- Distribution du genre du secteur académique
- Distribution des rangs de postes par genre
- Distribution des statuts d'emploi par genre
- Distribution du genre par faculté

Quelques faits saillants aux fins du procès-verbal :

- La grande majorité des personnes employées à l'Université de Moncton du secteur académique ont un statut d'emploi régulier : 76,9 % sont classés comme « régulier » et 23,1 % sont classés comme « temporaire ».
- Les rangs professoraux composent la grande majorité des rangs de postes du secteur académique de l'Université de Moncton. Le rang de titulaires est le plus commun (30,4%) suivi du rang d'agrégé (27,3%).
- Les deux rangs de postes de chargés d'enseignement et les postes de professeur chargé d'enseignement sont majoritairement pourvus par des femmes, alors que les postes de professeur au rang d'adjoint, d'agrégé et de titulaire sont majoritairement pourvus par des hommes. Pour les titulaires, la distribution est comme suit : 29,6 % femmes et 70,4 % hommes.

Le chercheur institutionnel indique que le prochain rapport aura un comparatif avec les années précédentes. De plus, de nouvelles variables seront présentées, notamment l'âge.

Lors de la discussion, plusieurs membres reconnaissent l'importance d'avoir en main ce type de données, toutefois ils posent la question à savoir ce que l'on vise, quel est le but final. Le VRARH indique qu'il s'agit de points de référence en termes d'EDI-D. Également, l'outil permet de suivre les tendances.

Un membre suggère que la RDD valide le tout. Il y a des postes qui sont rémunérés à partir des fonds autres que celui du fonctionnement. Il serait intéressant de voir comment ceux-ci sont répertoriés.

Le CDP souhaite que le document soit déposé au Sénat académique à titre d'information.

Suivi : SG et VRER – mettre à l'ordre du jour du SAC et de la RDD respectivement.

9. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2025 AUPRÈS DES PERSONNES ÉTUDIANTES DE PREMIÈRE ANNÉE MENÉE PAR LE CONSORTIUM CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES (CCRÉU)

Invité : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel

Document : Résultats – enquête du CCRÉU auprès des étudiants de première année

Le chercheur institutionnel présente les résultats de l'enquête 2025 qui porte sur les personnes étudiantes de première année. Trente-neuf universités canadiennes ont participé à l'exercice. À l'Université de Moncton, nous comptons 262 personnes répondantes alors qu'à l'échelle du pays, nous comptons 11 901 personnes répondantes. L'âge moyen des personnes répondantes se situe à 18,4 ans.

Voici quelques faits saillants aux fins du procès-verbal.

- Personnes étudiantes de première génération : 1 sur 9 (moyenne nationale).
- 29 % affirment qu'ils n'auraient pu aller l'université sans recevoir de l'aide financière.
- 39 % ont un emploi lors des études, environ 11 heures par semaine.
- Choix d'université (motivation principale) : 22 % - vivre près de ma famille; 3 % réputation académique de l'institution.
- 89 % sont satisfaits du processus d'inscription aux cours.
- Les personnes étudiantes de l'Université de Moncton ont des scores supérieurs à la moyenne nationale sur 17 des 18 mesures d'adaptation à la vie universitaire.
- Les anglophones ont un sentiment d'appartenance plus grand à l'Université de Moncton que les francophones.

Le CDP note qu'il s'agit d'un bon rapport et que l'Université de Moncton tire son épingle du jeu. Cela dit, certains points sont à améliorer, notamment le sentiment d'appartenance, la participation aux activités et les conditions de logement pour les personnes étudiantes non canadiennes.

10. TABLEAU DE SUIVI DES DOSSIERS DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le tableau des suivis des dossiers du CPL est déposé à titre d'information.

11. AFFAIRES NOUVELLES**11.1 Intelligence artificielle – élaboration des procès-verbaux**

La secrétaire générale indique que la réunion est enregistrée dans le but de générer un procès-verbal à l'aide de l'intelligence artificielle. Le prochain procès-verbal en fera état, si possible.

12. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité de la planification aura lieu le vendredi 10 octobre à 13 h 30, à distance.

13. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 37.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale